

## { Accueillir un groupe en espace naturel - concilier loisirs, pédagogies, sports et préservations }

### Participant.e.s

Nous étions 27 participant.e.s :

Arnaud Sauvage (CD89) ; Cécile FOREST (CEN B) ; Julien Dandouau (CEN B) ; Emilie MOLEY (EPAGE de l'Armançon) ; Anaëlle MARIA (Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais) ; Juliette Lacroix Haritonoff (Syndicat Mixte Yonne Median) ; Pascal CALMUS (CD Escalade) ; Maïlys MURAT (BPJEPS EEDD stagiaire à la Base Activital Lac des Settons) ; Margaux Hardouin (Syndicat Mixte Yonne Médian) ; Célia Jégat (CC de Puisaye-Forterre) ; Emeline Gousset (Ville d'Auxerre) ; Florence LEGAUT MARNGE (Association Le P.a.r.c.) ; Aline Daviet (Association Le P.a.r.c.) ; Jean-Robert POTIER (ACTIVITAL) ; Romain Lahaye (La fourmi vagabonde) ; Garance de Turenne (Service éducation à l'environnement - Communauté de communes Coeur de Loire / Pavillon du Milieu de Loire) ; Clémentine Cahard (Service éducation à l'environnement - Communauté de Communes Coeur de Loire - Pavillon du Milieu de Loire) ; Christelle Raimbault (Service éducation à l'environnement - Communauté de Communes Coeur de Loire / Pavillon du Milieu de Loire) ; Virginie LEBLANC (NATURA TELLAE) ; Francis Moine (CD de Course d'Orientation) ; Fabienne DE CUYPER (CD89 - chargée de mission ENS) ; Cyril KLAINGUER (CD89-animateur ENS et Eau potable) ; Isabelle Bellier (LPO Yonne) ; Fanny Villecroze (CPIE Yonne Nièvre) ; Anne Lesire (CPIE Yonne Nièvre) ; Nicolas Guibert (FDC89) ; Camille Thomas (Association Les Lumières de Druyes) ; Gaëlle Merlet (GRAINE BFC).

Rappel : Une Journée d'Echanges de Pratiques ce n'est pas une réunion, une formation institutionnelle ; c'est un temps de pratiques pédagogiques où chacun peut proposer et présenter son vécu et ses ressources en lien avec le thème.

### Contexte

Date : 26/09/2025

Durée : 1 journée  
(9h-17h)

Lieu : Espace  
Naturel Sensible  
(ENS)

Basse Vallée de  
Druyes à Andryes





# Éléments éducatifs

## Objectifs pour la journée

- Apprendre à se connaître entre acteur.rice.s de loisirs et sports de pleine nature, acteur.rice.s de l'ENE et acteur.rice.s de la gestion des espaces naturels.
- Développer le réseau des professionnel.le.s des secteurs cités ci-dessus, intervenant sur des espaces naturels avec des groupes qu'iels encadrent.
- Développer un langage commun.
- Favoriser une culture de travail respectueuse des sites et des acteur.rices des secteurs de la gestion des espaces naturels, des sports et loisirs de pleine nature et d'éducation à la nature et à l'environnement.
- Valoriser les sites naturels dans le respect de leurs enjeux.

## Objectifs secondaires

- Découvrir le site qui nous accueille.
- Vivre des expériences directes en lien avec le thème.

## Déroulé

Horaire	Contenu	Intervenant.e.s
9h - 9h30	Accueil café	Tout le monde
9h30 - 10h15	Présentation de la journée et des enjeux de la conciliation des usages sur un espace naturel	Le Département de l'Yonne et la Fédération de Chasse de l'Yonne
10h15 - 11h15	Atelier exploration en autonomie de la flore de la Basse Vallée de Druyes à Andryes	CPIE Yonne Nièvre
11h15 - 12h15	Atelier sensitif et observations ornithologiques	Association Les Lumières de Druyes
12h15 - 13h15	Pause déjeuner : repas partagé (sur le principe de l'auberge espagnole). Un forum de ressources est à disposition dans la salle où se déroule le déjeuner.	Tout le monde
13h30 - 14h30	Réflexion participative sur le rôle des gestionnaires d'espaces naturels dans l'accueil de groupes encadrés sur un site naturel	Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
14h30 - 15h15	Atelier randonnée ludique d'orientation	Comité Départemental de Course d'Orientation de l'Yonne

15h15 - 16h	Atelier « une journée en pleine nature avec les enfants en limitant son impact sur le milieu »	Le Pavillon du Cœur de Loire
16h - 17h	Atelier d'échange collectif et prise de recul suite aux expériences de la journée	Virginie Leblanc, Natura Tellae (administratrice du GRAINE BFC)

## Synthèse des ateliers



### Présentation de la journée et du site qui nous accueille : l'ENS Basse Vallée de Druyes à Andryes

La Basse Vallée de Druyes à Andryes compte, comme toutes les zones humides, une grande diversité d'espèces végétales et animales : oiseaux, amphibiens, mammifères, libellules et papillons notamment.

Nicolas Guilbert, de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne nous en explique un peu plus sur l'histoire de l'ENS de la Basse Vallée de Druyes à Andryes. En 1999, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne s'est portée acquéreur, par le biais de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, de 63 hectares de parcelles d'anciennes

peupleraies, fortement dégradées.

Afin de les restaurer, elle a entrepris en 2016-2017 puis en 2024-2025 de vastes travaux de génie écologique pour redonner vie à ces parcelles de bas-marais alcalin très perturbées par des travaux d'assainissement au milieu des années soixante. La réhabilitation a porté sur le reméandrage de la rivière La Druyes (1 400 m), la création de mares (7), de bras morts (6), d'une zone en eau à niveau saisonnier variable (6 ha), mais également sur la restauration d'une roselière en voie d'atterrissement et de comblement par les ligneux (2 ha). L'objectif principal visait à permettre le retour d'espèces typiques de ces milieux en redonnant aux parcelles leur caractère initial de zone humide.

Dans la continuité des travaux de la FDC 89, le Syndicat Mixte Yonne Beuvron a également en 2024-2025 procédé à de travaux de reméandrage de du bras sud de la rivière la rivière

Cyril KLAINGUER profite de la présentation de ce site pour évoquer plus largement la politique ENS du Département de l'Yonne sous la forme d'un petit Quizz avec plusieurs réponses possibles (dispo en Annexes p. 10).

### Atelier Parcours floristique du Marais d'Andryes

Le dispositif a été conçu de manière à permettre la déambulation en autonomie d'un groupe néophyte. Il permet une première approche qui sera conclue par une mise en commun avec l'animateur.rice et servira de base à d'autres animations.

L'objectif est de découvrir la flore caractéristique d'un milieu humide.



Chaque groupe est doté d'une carte découpée en plusieurs zones ainsi que de vignettes de plantes. L'activité consiste en un parcours du « sentier de découverte » du Marais et le « sentier de naturalité », en observant la flore pour retrouver les plantes proposées, pour compléter la carte en collant les vignettes dans la zone où l'on a repéré la plante. Il faut également nommer chaque zone de la carte.

Puis vient un temps de mise en commun avec l'animateur.rice, ce qui permet de formuler les observations. En particulier :

- Les plantes peuvent se trouver dans plusieurs zones,
- La plupart des plantes sont spécifiques d'un milieu humide,
- Les noms des zones sont propres à chaque participant ... (ex : des élèves nomment « lacs des cygnes » l'étang en référence à un travail en français).

L'activité se déroule en 45-60 minutes, et permet aux élèves d'ouvrir les yeux, de prendre conscience et connaissance de l'environnement.

Ici ce sont des groupes de 4 à 5 adultes qui ont fait cette activité aussi en autonomie, mais pour certain.e.s 1 heure n'était pas suffisante (alors qu'on nous rapporte que des élèves avaient pu tout faire dans le même temps).

## Atelier sensitif et observation ornithologique



Cette activité est introduite par une approche sensible avec les 5 sens d'un milieu naturel, ici la Basse Vallée de Druyes à Andryes. Le but est également de découvrir la pratique des jumelles et de s'initier à l'utilisation d'instruments d'optique.

Mais Thomas nous entame cette animation par un long retour dans le passé du lieu : ancienne vallée glaciaire, puis marais tourbière qui s'est comblé.

Thomas explique ensuite comment on peut entrer dans un tel milieu, via les sens humains mais aussi en connaissant les sens des non-humain.e.s ou autres qu'humain.e.s : en comprenant nos sens on comprend mieux comment fonctionnent ceux des autres ; et d'observer sans trop déranger.

En nous faisant tendre les bras devant nous et regarder bien devant, puis écarter les bras sans bouger ses yeux nous permet d'apprécier la largeur du champs visuel humain, qui est moins étendu que des espèces qui se font prédateur. Thomas nous fait d'autres exercices pour que l'on comprenne notre appréciation des distances et le fonctionnement de la vue en 3D.

Nous en venons ainsi à la seconde partie de l'atelier sur le fonctionnement des jumelles. Thomas précise qu'il existe deux chiffres qui les caractérisent, par exemple "10 x 42". Le 1er marque le grossissement quand le 2ème indique le diamètre d'entrée de la lumière des optiques.

Thomas a amené une grande diversité de jumelles, avec divers grossissements et diamètres pour que l'on puisse les comparer. Des participant.e.s ont amené aussi des jumelles proposées pour les enfants.

Une participante nous fait part d'un travail qu'elle fait avec les maternelles de concentrer le regard dans 2 rouleaux de PQ qui font un bon premier exercice en matière d'observation dirigée.

Thomas conclut l'atelier par les autres sens pour apprécier la nature nous entourant avec l'écoute, des chants des oiseaux par exemple. Il nous montre une technique amplifiant l'écoute lorsqu'on entoure son oreille de sa main pour en faire comme une extension d'oreille. Cela fonctionne pour la zone "visée" avec l'oreille et rétrécie donc la zone écoutée.

## Réflexion participative sur le rôle de gestionnaire d'espaces naturels dans l'accueil de groupes encadrés sur un site naturel



Cécile présente les missions communes à tous les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) : l'amélioration des connaissances scientifiques, la protection (par la maîtrise foncière ou d'usage), la gestion, mais aussi la valorisation des espaces naturels, avec également un volet d'accompagnement pour servir ces différents buts.

La priorité du CEN est donc la préservation du patrimoine naturel, et la conciliation des différents usages de ces espaces est un enjeu primordial allant dans ce sens. Par exemple, la fréquentation d'un site peut être trop forte et amener des dégradations des milieux naturels qui s'y trouvent.

Puis avec Julien iels proposent le premier atelier qui passe en revues les pictogrammes de réglementation (entourés de rouge) ou

recommandation (entourés de vert) de sites naturels protégés : les participant.e.s sont amené.e.s à dire s'ils connaissent la signification du pictogramme et les raisons qui peuvent pousser à demander cette réglementation ou recommandation.

Par exemple, le silence recommandé, difficile avec un groupe d'enfants, permet de ne pas déranger les autres humain.e.s, ne pas déranger les autres qu'humain.e.s mais aussi d'apprécier les sons du milieu.

Le CEN explique que l'animateur.rice du groupe dans un site naturel permet de faire le relais de compréhension des pictogrammes auprès du groupe qu'iel encadre, et donc d'assurer le respect de la réglementation et recommandations.

Cécile nous rapporte qu'il y a déjà eu une animation de land-art avec des espèces protégées qui ont été cueillies alors que c'est interdit.



Les échanges se poursuivent et Cécile complète que prévenir le.a propriétaire n'est pas toujours suffisant car ce peut être une autre structure qui gère le site et met en place sa protection, le.a propriétaire peut ne pas avoir le temps de prévenir la structure gestionnaire ... Elle conseille donc de contacter également la structure qui gère le site.

Un besoin de formation sur la réglementation des espaces protégés est pointé.

Les participant.e.s ont ensuite été invité.e.s à s'exprimer sur les idées principales qui sont classées en fonction des contenus précités sur le réglementaire et les recommandations.

## Atelier randonnée ludique d'orientation

Vincent explique le principe de la course d'orientation et le rôle du Comité Départemental de la Course d'Orientation sur l'Yonne. Une vraie course d'orientation se fait normalement avec des choix d'itinéraire, ce qui n'est pas le cas ici.

Au sein de l'Espace Naturel Sensible de la Basse Vallée de Druyes à Andryes, on ne peut pas passer partout, le site comporte des zones à danger (vases, tourbières, ...) et des espèces qu'il faut éviter de déranger.

L'activité proposée est donc plus une initiation à la course d'orientation à travers l'utilisation d'une carte de course d'orientation pour apprendre à s'orienter dans un milieu, découvrir ce milieu et d'éventuels itinéraires, chemins déjà aménagés.

Vincent précise que pour constituer cette carte, il faut en général une vingtaine d'heures. L'atelier a été particulièrement apprécié de certain.e.s qui ont joué le jeu en courant lors de cette activité.



Témoignage : "une journée en pleine nature avec les enfants en limitant son impact sur le milieu"

Garance témoigne de l'expérience du Pavillon Coeur de Loire d'une animation récurrente à la journée avec un groupe d'enfants sur la Réserve Naturelle Régionale Val de Loire, pendant les vacances scolaires.

Il existe des liens étroits entre la RNR et le Pavillon: la RNR connaît les activités proposées, les animatrices font des comptes-rendus pour chacune d'elles, et les animatrices connaissent la réglementation de la réserve ainsi que les espèces. La réserve donne également les informations sur les oiseaux nicheurs.

Leur expérience amène à des sujets de fond sur le lien et l'impact de l'humain.e sur la nature, qui peut être problématique dans les sports et loisirs mais aussi l'éducation à l'environnement avec l'école dehors par exemple. Pour autant le toucher, la cueillette permet de se lier à la nature et l'interdiction pose question dans la mise en place de ce lien-là.



Le débat continue sur l'acte de cueillir qui est un acte de possession alors que d'autres gestes permettent également de se connecter à la nature qui nous entoure : amener ses proches à la fleur plutôt que l'inverse, prendre en photo ...

Le contexte qui évolue est également abordé avec la crise du COVID qui a fait exploser les pratiques en milieu naturel (running, trail, marche ...) : les équipementiers font +60% chaque année. Pour autant la coordination motrice des enfants baissent car iels bougent de moins en moins. La question de l'impact est donc un enjeu actuel essentiel.

## Echanges collectifs et prise de recul

Les participant.e.s sont invité.e.s pour chaque affirmation à se positionner sur une balise rouge, verte, marron ou bleue en fonction de leur ressenti.

QUESTIONS POSÉES	Rouge	Marron	Vert	Bleu
	je n'y comprends rien – Feu rouge – complètement à l'arrêt	je dois y voir plus clair – notions encore floues	je commence à voir les pousses germer – graines plantées à développer	j'ai une vision large du sujet – je vois clair – notions acquises qui peuvent être réinvesties
Je sais définir un ENS et son niveau de protection			6	13
Je peux citer les acteurs de l'ENS Basse Vallée de Druyes à Andryes		6	7	5
Je suis en mesure de reproduire l'outil Sentier et découverte botanique adapté à un espace naturel sur lequel j'interviens régulièrement		1	5	11
Je peux expliquer à un groupe comment utiliser des jumelles				17
J'ai découvert des pratiques et acteurs plus largement que mon territoire d'action ( Région BFC)				17
L'espace ressources du temps méridien me permet d'envisager des pistes de travail sur le sujet			12	5
Je saurai expliquer à un groupe la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage	1	7	3	6
J'identifie les pictos RNN et suis en mesure de les expliquer			1	16
Je différencie la réglementation et les recommandations sur un espace naturel				17

Je pourrai expliquer à un groupe que la signalétique peut prévenir des dangers potentiels liés à la gestion de l'espace naturel visité		2	7	8
Jusqu'à aujourd'hui je me renseignais en amont sur l'espace que j'investis			2	15
Je peux citer des sites ressources pour connaître les gestionnaires d'un site naturel	1		6	10
Je serai intéressé-e par une formation GRAINE sur la réglementation des espaces naturels et loisirs		6	10	1

## Bilan

Quelque chose que j'ai découvert :

- Une commune, un site (+4), un groupe sympathique.
- L'implication du milieu sportif dans l'éducation à l'environnement comme support ou aspect ludique de l'apprentissage, la gestion des ENS et le rôle de certains acteurs.
- Les acteurs de l'Yonne (+2) - belles rencontres.
- Le réseau Graine.
- J'ai découvert différentes manières d'aborder un espace naturel en conciliant pédagogie et respect de l'environnement. Les ateliers étaient particulièrement inspirants. Les échanges m'ont permis de découvrir une diversité d'approches et de sensibilités selon les structures présentes. J'ai aussi beaucoup apprécié les mises en situation sur le terrain, qui ont donné une dimension concrète à nos discussions.
- Des échanges de pratiques inspirants pour les animations auprès des plus jeunes (par exemple : utilisation des jumelles, recherche de la flore, etc.).
- Comment se servir de notre vue sans les jumelles dans un premier temps et que ceux ou celles qui ont des lunettes ne l'utilisent pas de la même manière que les sans lunettes. J'ai également découvert un nouveau lieu.
- Les pratiques de chacun.

Ce qui m'a manqué :

- Davantage de temps d'échange sur les perceptions en termes de gestion et de protection de la nature que peuvent avoir les acteurs des APPN.
- Du temps d'échange (+3), c'était chouette et bien rythmé (peut-être un peu trop) !
- Rien, j'ai découvert plein de choses et mon cerveau s'est mis en ébullition pour des idées de nouvelles pratiques.
- Du temps d'interconnaissance - trop court le midi et beaucoup de monde (mais on ne va pas se plaindre !)
- Le soleil.
- Honnêtement, je n'ai pas eu le sentiment qu'il manquait quoi que ce soit (+1). La journée était bien pensée, fluide et équilibrée.

- Une balade en observant les oiseaux du site.

Ce que j'aimerais, souhaiterais, rêverais de faire pour la prochaine journée :

- Informer sur la notion de capacité de charge des milieux naturels.
- L'idée d'une journée sur les réglementations était intéressante, surtout si ce n'est pas trop rébarbatif !
- Un zoom sur un milieu naturel - que faire en animation en mixant les approches.
- J'aimerais poursuivre cette belle dynamique lors d'une prochaine rencontre. Une petite idée d'espace naturel : les rochers du Saussois (un site protégé où se mêlent différentes activités pédagogiques et sportives). Cela pourrait être intéressant d'avoir le retour d'expérience d'un enseignant.
- Rencontrer de nouveaux acteurs de la région.
- Découvrir un autre site avec des ateliers comme ce que nous avons fait.
- Peut-être des ateliers de co-développement en petit groupe autour d'une ou de plusieurs thématiques en lien avec la thématique principale ?



*Cigogne noire depuis l'observatoire de la FDCY*

## Annexes

### Questionnaire – Découverte du site ENS de la Basse Vallée de Druyes à Andryes et de la politique ENS du Site

Réalisé par Cyril Klainguer, animateur territorial ressources et espaces naturels du Département de l'Yonne.

1. Quelle est la superficie totale du périmètre d'intérêt du site ENS de la Basse Vallée de Druyes ?

- a) 130 ha
- b) 230 ha
- c) 424 ha
- d) 62 ha

**(Complément de réponse :** Pour chaque site ENS dans l'Yonne, il existe un périmètre d'intérêt et un périmètre labellisé. A cela peut s'ajouter une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles qui se superpose au périmètre d'intérêt.)

2. Quelle commune est concernée par ce site ENS de la basse vallée, en plus d'Andryes ?

- a) Druyes-les-Belles-Fontaines
- b) Villesavoie
- c) Surgy
- d) Clamecy

**(Complément de réponse :** Le site ENS de la Basse Vallée de Druyes à Andryes s'étend sur deux communes, principalement sur la commune d'Andryes.)

3. Quel statut occupe le site dans la politique ENS de l'Yonne ?

- a) Premier site ENS créé
- b) Deuxième site ENS du département
- c) Quatrième site ENS du département
- d) Site pilote régional

**(Complément de réponse :** Le 1er site a été labellisé en octobre 2021, celui-ci en 2024 même si des accompagnements techniques et financiers existent depuis 2014-2015 sur ce site.)

4. Quel organisme/ collectivité est le principal propriétaire du site (environ 62 ha) ?

- a) La Commune de Druyes-les-Belles-Fontaines
- b) La Fondation pour la Préservation de la Nature (FDCY)
- c) Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB)
- d) Le Département de l'Yonne

**(Complément de réponse :** les deux principaux propriétaires sur ce site labellisé (de 130 Ha) sont la commune d'Andryes et la Fondation pour la Préservation de la Nature. Cette maîtrise foncière à plus de 50% de la surface du périmètre d'intérêt (230Ha) permet de labelliser le site.)

5. Quelles activités de découverte sont organisées sur le site ?

- a) Un parcours d'accrobranche et des circuits VTT
- b) Des animations nature, de la photographie animalière, des randonnées et des observations ornithologiques
- c) Des circuits automobiles et moto-cross
- d) Du canoë et paddle

**(Complément de réponse :** Un site ENS peut comporter ou non des parties réglementaires, des zones interdites au public ou non, permettre des activités ou non selon la saison, les enjeux propres au site...)

6. Quelle vigilance est mise en avant pour la gestion du site ?

- a) Il s'agit de limiter la fréquentation touristique
- b) Il s'agit de réguler la chasse aux sangliers
- c) Il s'agit d'assurer la conciliation des différents usages entre agriculteurs, commune et Fédération Départementale des Chasseurs
- d) Il s'agit de préserver uniquement la flore

7. En août 2024, quels travaux ont été engagés sur le site de la basse vallée ?

- a) La réhabilitation et l'aménagement de sentiers de découvertes
- b) la plantation d'une nouvelle peupleraie en mode extensif
- c) La restauration de la roselière et du bras sud de la Druyes
- d) La création d'une zone de pique-nique pour les promeneurs et visiteurs du site

**(Complément de réponse :** Le Département grâce à son outil financier a permis le co-financement des projets pilotés pour l'un par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne et pour l'autre par la Commune et le Syndicat Mixte Yonne Beuvron.)

8. Quelle espèce emblématique fait son retour sur le site, signe de "qualité écologique" retrouvée ?

- a) Le castor
- b) La loutre d'Europe
- c) Le ragondin
- d) Le chien viverrin

**(Complément de réponse :** D'autres espèces ont repris leur place sur ce site notamment des espèces piscicoles telles que le brochet, le chabot ou d'autres encore.)

9. Quelles espèces de la flore, typique des milieux humides sont présentes sur le site ?

- a) La lavande et menthe aquatique
- b) L'Orchis des marais et potamot coloré
- c) Le Myriophylle et la jussie
- d) Le saule blanc et le chêne vert

(**Complément de réponse** : D'autres espèces de la flore ont été observées comme l'Oenanthe de Lachenal, le jonc à deux faces ainsi que le marisque.)

10. Quel événement d'animation grand public a été organisé en mai 2025 sur ce site de la basse vallée de Druyes à Andryes ?

- a) La Fête de la Musique
- b) La Fête de la Nature
- c) Les foulées androgiennes
- d) Le Festival du Film Animalier

(**Complément de réponse** : bien d'autres événements et animations peuvent avoir lieu sur un site ENS en accord avec les gestionnaires et en respectant les notices de gestion et d'aménagement.)

11. Depuis quelle année, le Département de l'Yonne a-t-il instauré une part de la taxe d'aménagement pour financer la politique ENS ?

- a) 2007
- b) 2011
- c) 2015
- d) 2018

(**Complément de réponse** : La loi qui confie la compétence ENS aux départements existe depuis juillet 1985, le schéma des ENS a été voté en mars 2017 dans l'Yonne.)

12. Quel taux (pourcentage) est fixé, actuellement, pour la part ENS dans la taxe d'aménagement pour le Département de l'Yonne ?

- a) 0,9 %
- b) 1,0 %
- c) 1,3 %
- d) 1,5 %

(**Complément de réponse** : Il passera à 1,9 au 1er janvier 2026 pour la part ENS en complément de la part pour les CAUE passée elle à 0,6%) le taux maximal fixé alors sera atteint pour la part de cette TA qui revient au Département.)

13. Combien de sites ENS étaient labellisés dans l'Yonne au 31 décembre 2024 ?

- a) 4
- b) 6
- c) 8
- d) 10

**(Complément de réponse :** 6 sites répartis entre nord et sud et principalement sur l'ouest du département. Deux projets pourraient rejoindre le réseau d'ici la fin de l'année, les élus départementaux ayant fixé les objectifs à une douzaine de sites ENS ; d'ici fin 2028.)

14. Parmi les orientations prioritaires du schéma des ENS adopté en mars 2017, lequel de ces items ne fait pas partie des actions définies ?

- a) La promotion d'activités de découverte de la nature
- b) La protection et restauration des continuités écologiques
- c) La protection de la ressource en eaux superficielles et souterraines
- d) Le développement économique agricole

**(Complément de réponse :** Grands axes fixés dans le Schéma des ENS en 2017, ce schéma a été mis à jour cette année et est consultable sur le site [yonne.fr](http://yonne.fr). Chaque axe / orientation se décline en objectifs et actions.)

15. Quel est l'un des objectifs de l'orientation « préserver et restaurer le capital naturel » dans le SDENS ?

- a) Favoriser l'urbanisation des zones humides
- b) Encourager l'agrandissement des zones agricoles
- c) Accompagner les projets de revalorisation des zones humides
- d) Réduire le nombre de sites ENS